



CONSEIL D'ADMINISTRATION (élargi)

Réunion du Mardi 04 octobre 2022
(Visio)

Présents : Antoine Becot, Jean-Pierre Amiel, Christian Chatel, Brigitte Snoeck, Edwige Meiffren, Sébastien Prévot, Virginie Chase, Nathalie Ritlewski, Isabelle Keirle, Virginie Janin-Guillot, Maxime Hémardinquer.

Absentes/excusées : Martine Reigneau, Karine Xavier, Élixa Gabriela, Caroline Van-Hecke, Patricia Berard.

Début de séance : 20 h

Secrétaire de séance : Edwige

Après avoir échangé afin de prendre des nouvelles de chacun, et présenté les nouveaux référents présents, nous prenons les sujets portés à l'ordre du jour.

1. Point sur la vie des antennes

Rappel de Jean-Pierre sur l'origine de ce projet de regroupements géographiques et sur le rôle des référents. Les personnes formées ou en cours de formation, adhérents à la FFPPH ou non sont accueillies dans le but d'échanger et de partager les massages sonores.

La vie d'une antenne n'a rien d'obligatoire et a pour but le plaisir de l'échange et du partage.

Organiser une journée conviviale autour de nos pratiques, échanger, débattre d'un problème...d'un thème, tel est le but de ces rencontres.

Si difficulté de se réunir en présentiel pour cause d'éloignement, il y a toujours la possibilité d'organiser des réunions Zoom (Zoom de la fédération à disposition.)

Ces réunions sont centrées sur la Méthode de massage Peter Hess et même si le référent n'a pas l'autorité pour apporter des corrections, ne pas oublier les réunions questions/réponses organisées par Brigitte.

La liste des référents sera envoyée à chaque nouveau praticien en formation.

Une réunion référente est prévue en Belgique le 22 et 23 octobre et en Ile de France le 16 octobre.

2. Congrès 2023

Le lieu choisi est celui trouvé et proposé par Sébastien en Sologne (*Rayon de Sologne*) à Langon. Ce choix se fait en raison du coût moins élevé que celui trouvé par Virginie (en Sologne également), de la capacité d'accueil, des salles proposées pour les formations, et de la possibilité de bénéficier d'un grand dortoir de 33 couchages.

Sébastien réservera en plus la salle des fêtes de la commune, le contrat établi en janvier.

Brigitte continue de chercher des formations, 5 à 6 personnes ont été contactées, en sachant que ni Connie, ni Andréa ne pourront se joindre à nous cette année.

Formation sûre :

- Ulli sur le thème de la transformation.

Les formations en attente de réponse

- Angelika, psychomotricienne qui exerce en hôpital (Neurologie et/ou « soins palliatifs)
- Peter Hess
- Janine, Yoga et Massages sonores.

Brigitte suggère de parler du congrès lors des réunions et de stimuler la pratique du co-voiturage.

3. La communication

Toujours en attente des consignes données par la FI au sujet des interviews qui doivent être construits de la même manière : deux personnes pour un interview et un visuel identique à chaque fois.

De la même manière, nous attendons les programmes de présentation de Ulli au sujet de la communication sur la présentation des Massages sonores Peter Hess. Nous sommes tous impatients ! Catherine SEBA nous a fait une proposition de mise en forme « podcast » des interviews du congrès 2022 associé à des diapos.

Remarque : Catherine et Carmen élabore actuellement un programme « Click » pour les instituteurs en formation (Primaire et maternelle)

Maxime demande le partage de protocoles entre praticiens et signale l'intérêt et la qualité de l'outil d'élaboration des protocoles (disponibles sur le site).

A ce sujet, Brigitte propose d'offrir les cartes des protocoles à tous les praticiens qui s'inscrivent au recadrage avec autorisation de la FI.

Ces cartes, à l'origine diffusées en Allemand ont été traduites et mise en forme par Ulli et Brigitte.

Actuellement des nouvelles cartes sur le protocole « couché sur le côté » sont en cours de création.

Toute cette organisation demande du temps ... et l'autorisation de la Maison Mère !

Le site web est en cours de modernisation avec Michel pour permettre, entre autre plus de rapidité d'accès à l'information.

4. Traductions

Trois praticiens supplémentaires se sont proposés pour traduire.

Brigitte se propose de donner leur référence à Virginie afin d'élargir l'équipe de traduction, la « *Team-Trad* ».

Jean-Pierre leur propose la mission « infotek » ouvert à la Fédération et aux adhérents ; il s'agit de se rendre sur la page du site de la fédération internationale afin de traduire les titres des sujets proposés pour nous permettre de choisir les sujets à traduire.

Virginie synchronisera cette opération.

Il faudra tout de même demander l'autorisation aux auteurs par l'intermédiaire de la FI avant de traduire les textes que nous choisirons.

5. Quel mot pour identifier et protéger notre pratique « Massages sonores Peter Hess et se distinguer de la sonothérapie.

L'idée que Brigitte défend depuis longtemps c'est que nous ne sommes pas des thérapeutes ! Contrairement à ce qui est dit, le mot « Sonologue » ne peut pas être protégé par Emmanuel, par contre « *Toucher par le son* » qui définit ce qu'il enseigne est protégé.

Le débat est ouvert sur les 3 mots suivants :

Sonocien(nes) ? Sonoricien(nes) ? Sonopraticien(nes) ?

Après un tour de table, les deux premiers sont évincés par « *Sonopraticien Peter Hess* ».

En termes de référencement, les praticiens utilisent « *Massages sonores Peter Hess* ».

Nous restons à l'écoute des réactions

6. Questions diverses

- La transition au sein de la Fédération

Il devient urgent de trouver des praticiens qui acceptent de s'investir dans le bureau que Jean-Pierre et Christian gèrent depuis la création de la Fédération.

Ils souhaitent tous les deux quitter le bureau dès la prochaine assemblée générale.

Sébastien se propose de se présenter au poste de président à la prochaine Assemblée Générale.

- Comment organiser la rencontre des nouveaux praticiens avec la fédération.
Brigitte rappelle qu'adhérer à notre Fédération demande un acte volontaire (ordre du jour de la prochaine du prochain CA). La Première année d'adhésion gratuite est déjà en place mais pourquoi ne pas accueillir systématiquement les nouveaux praticiens certifiés.
Comment motiver le futur praticien en protégeant notre Technique.
Rappel : il existe une charte éthique remise aux praticiens certifiés.
- Calendrier
Congrès : 18, 19, 20 et 21 mai 2023
Réunion FI : lundi 10/10
CA : mardi 22/11/2022
CA élargi : mardi 10/01/2023

Fin de la réunion à ...22h15